



IMT Atlantique
Bretagne-Pays de la Loire
École Mines-Télécom

Appel d'offres ouvert – Accord-cadre mono-attributaire

Référence marché : 2026MTA013M-019M

Lot 4

Objet : Prestations de nettoyage des logements vacants destinés à la location – Résidence des élèves (campus de Nantes)

INSTRUCTIONS AUX CANDIDATS

Ce document est obligatoire pour la constitution de votre mémoire technique.

- **Respectez strictement la structure ci-dessous.**
- **Répondez de manière concise et précise à chaque question.**
- **Joignez les annexes demandées (CV, fiches techniques, plannings, attestations).**
- **Votre mémoire technique sera évalué selon les critères définis dans le Règlement de Consultation (RC) :**
 1. Valeur technique (40%) : Organisation, moyens humains/matériels, qualité.
 2. Performance environnementale (10%) : Produits éco-labellisés, gestion des déchets, RSE.
 3. Prix (50%) : Conformité avec la DPGF et le BPU.

⚠ ATTENTION :

- **Toute offre incomplète ou non conforme à cette trame sera considérée comme irrecevable.**
- **Les candidats sont tenus de visiter le site** (attestation de visite à joindre, cf. **Article 17** du RC).

***PARTIE 1 : ORGANISATION GÉNÉRALE
ET MOYENS MISE EN ŒUVRE***

(Critère 2 : Valeur technique – 40% | Sous-critères : effectifs, horaires, encadrement, organisation)

1.1. Moyens humains affectés à l'encadrement du marché

(Chapitre 1 / Critère 2 du CCTP – Annexe 3 RC)

Poste	Nom/Prénom	Qualification	Expérience (années)	Rôle	Heures/mois allouées	CV en annexe
Responsable de site				Coordination globale, lien avec IMT Atlantique, gestion des plannings, contrôle qualité.		☒
Chef d'équipe				Supervision quotidienne, répartition des tâches, formation des agents, reporting.		☒
Agent de maîtrise				Encadrement opérationnel, vérification des prestations, gestion des remplacements.		☒

Annexes à joindre :

- Organigramme de l'équipe affectée au lot 4.
- **CV détaillés** des encadrants (formation, qualifications, expérience en nettoyage hôtelier et gestion d'équipe).
- **Attestation de formation** (hygiène, sécurité, travail en hauteur, utilisation des produits écolabellisés).

Précisions demandées :

- Modalités de **remplacement des agents** (prévus/imprévus) :
 - Délai de remplacement en cas d'absence (ex. : 24h pour maladie, 48h pour congés).
 - Solution de secours pour maintenir le service minimum (nettoyage sanitaires, collecte des déchets).
- **Personnel œuvrant/non œuvrant** :
 - Nombre total d'agents affectés au lot 4 (dont % temps plein/partiel).
 - Répartition des heures par agent et par type de prestation (ex. : nettoyage complet, dépoussiérage, prestation lit).

1.2. Moyens humains affectés à la réalisation des prestations

(Chapitre 1 / Critère 3 du CCTP – Annexe 3 RC)

Type de prestation	Nombre d'agents	Heures/jour	Heures/mois	Heures/an	Compétences spécifiques	Équipement fourni
Nettoyage complet logement					Formation nettoyage hôtelier, travail en hauteur.	Chaussures de sécurité, EPI.
Dépoussiérage avant relocation					Utilisation de matériel ergonomique.	Aspirateurs, balais.
Prestations lit/kits draps					Gestion du linge, respect des protocoles.	Chariot de transport.
Vérification post-intervention					Contrôle qualité, reporting.	Tablette/outils numériques.

Précisions :

- **Planning type** (à joindre en annexe) :
 - Répartition des agents par **secteur** (bâtiments N, P, Q, R, S, T, résidence Pitre Chevalier, villas).
 - **Horaires journaliers** (ex. : 8h-17h, avec pauses).
 - **Périodes creuses/pleines** (adaptation des effectifs selon la charge : ex. + d'agents en août pour les 150 nettoyeurs avant la rentrée).
- **Solution de remplacement** :
 - Partenariat avec une agence d'intérim spécialisée ?

Effectif flottant interne ?

1.3. Organisation du travail et plannings

(Chapitre 1 / Critère 4 du CCTP – Annexe 3 RC + Article 8.3 CCTP Lot 4)

Planning mensuel obligatoire (à fournir en **annexe Excel**, modèle conforme à l'**annexe 4 de l'acte d'engagement**) :

- **Colonnes à inclure** :

- Date | Bâtiment | Étage | Logement | Type de prestation | Agent(s) affecté(s) | Heure de début/fin | Durée | Matériel utilisé | Validation (signature responsable IMT).
- **Exemple de sectorisation :**
 - Équipes dédiées par bâtiment (ex. : Équipe 1 = N/P, Équipe 2 = Q/R/S).
 - Rotation des agents pour éviter la monotonie et les TMS.

Modalités de suivi :

- **Cahier de liaison** quotidien (localisé dans les vestiaires du personnel) :
 - Heures d'arrivée/départ des agents.
 - Prestations réalisées (☒/✗ par logement).
 - **Incidents signalés** (ex. : fuite, matériel défectueux) + actions correctives.
- **Fréquence des contrôles :**
 - Vérification systématique après **5 logements nettoyés** (responsable IMT + chef d'équipe).
 - **Fiche de contrôle hebdomadaire** (modèle en **annexe 7 CCTP**) : à remplir et transmettre à IMT.

Annexes à joindre :

- **Planning type** (semaine type en période pleine/creuse).
- **Modèle de fiche de contrôle hebdomadaire** (remplie en exemple).
- **Procédure de gestion des absences** (délai, contacts, pénalités en cas de non-respect).

PARTIE 2 : MOYENS MATÉRIELS, PRODUITS ET CONSOMMABLES

(Critère 2 : Valeur technique – 40% | Sous-critères : moyens matériels, gestion des déchets)

2.1. Matériel utilisé

(Chapitre 2 / Critère 5 du CCTP – Annexe 3 RC + Article 8.4 CCTP Lot 4)

Type de matériel	Marque/Mo- dèle	Quantité	Caractéristiques techniques	Fiche technique en annexe	Normes/Lab- els	Date dernière vérification périodique	Organisme agréé
Aspirateur			Niveau sonore < XX dB, filtre HEPA, ergonomique.	☒	NF EN 60335-2-68		
Mono-brosse			Puissance, largeur de travail, autonomie.	☒			
Machine à laver séchante			Capacité, consommation eau/énergie (étiquette énergie A++/A+).	☒			
Échafaudage/esca- beau			Habilitation travail en hauteur, charge max autorisée.	☒	Norme NF EN 1004		
Chariot de nettoyage			Roues silencieuses, compartiments séparés (déchets/consommables).	☒			
Nacelle élévatrice			Pour accès aux VMC (hauteur 2,20 m).	☒	Norme NF EN 280		

Précisions :

- **Maintenance :**

- Plan de **vérification périodique** du matériel (fréquence, organisme agréé).
- **Stockage** : Local dédié sur le campus (à préciser).

- **Adaptation aux besoins :**

- Matériel **spécifique pour les sols** (carrelage, linoléum, moquette, etc.).

Matériel pour vitrerie (raclette, perche télescopique).

2.2. Produits de nettoyage et consommables

(Chapitre 2 / Critère 5 du CCTP – Annexe 3 RC + Articles 8.8 et 8.10 CCTP Lot 4)

Type de produit	Marque	Label/Certification	Composition	Conditionnement	Volum e mensuel estimé	Fiche technique + FDS en annexe	Biodégradable	pH	Taux COV
Nettoyant multi-usage	 	Ecolabel Européen / NF Environnement	Sans phosphates, sans parfums synthétiques.	Bidon 5L		☒	☒		< 10 g/L
Désinfectant sanitaires	 	Ecolabel Européen	Hypochlorite de sodium (eau de Javel) – usage ponctuel et encadré.	Spray 750 mL		☒	☒		
Détartrant	 	Ecocert	Acide citrique ou lactique.	Bidon 1L		☒	☒		
Savon liquide	 	Nature & Progrès	100% naturel, sans colorants ni agents moussants synthétiques.	Distributeur 1L		☒	☒		
Papier toilette	 	Ecolabel Européen	100% fibres recyclées, blanc.	Rouleau		☒	☒		
Essuie-mains	 	Ecolabel Européen	100% fibres recyclées.	Rouleau		☒	☒		
Sacs poubelles	 	NF Environnement / OK Compost	Biodégradables (pour déchets organiques).	30L/50L/100L		☒	☒		

Exigences spécifiques :

- **Produits interdits** : Formol, produits chlorophénolés, crésyl, etc.
- **Dosage** :
 - **Système de dosage automatique** pour limiter le gaspillage (préciser le modèle).

- **Consignes écrites** pour le personnel (à joindre) : % de dilution, temps de contact, etc.
- **Gestion des emballages** :
 - % de **récupération des emballages** (objectif : 100%).
 - **Fin de vie** : Recyclage ou valorisation énergétique (partenariat avec un prestataire agréé ?).

Annexes à joindre :

- **Liste complète des produits** avec fiches techniques et **Fiches de Données de Sécurité (FDS)**.
- **Attestation de conformité** aux normes (ex. : Ecolabel, NF Environnement).
- **Procès-verbal d'essai** pour les produits spécifiques (ex. : pH, biodégradabilité).

2.3. Distributeurs utilisés

(Chapitre 2 / Critère 5 du CCTP – Annexe 3 RC)

Type de distributeur	Marque/Modèle	Quantité	Caractéristiques	Fiche technique en annexe
Savon liquide	PAREDES (ou équivalent)		Recharge facile, sans clé (accès par le dessus).	☒
Papier toilette			Distributeur mural, capacité 2 rouleaux.	☒
Essuie-mains			Distributeur automatique, compatibilité avec papier ecolabellisé.	☒
Sacs poubelles			Adapté aux poubelles existantes (dimensions à préciser).	☒

Précisions :

- **Uniformisation** :
 - Proposition d'un **plan de remplacement** des distributeurs existants si non conformes.
 - **Inventaire initial** des distributeurs en place (à joindre).
- **Accessibilité** : Distributeurs placés à hauteur adaptée pour tous les agents.

PARTIE 3 : PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

(Critère 3 : Performance environnementale – 10%)

3.1. Performance environnementale des produits et matériels

(Chapitre 2 / Critère 2-1 du CRT 2024ALB007M + Article 12 CCAP)

Critère	Engagement	Preuves à joindre
Produits écolabellisés	100% des produits de nettoyage certifiés Ecolabel Européen ou NF Environnement .	Fiches techniques + labels.
Matériel éco-responsable	80% du matériel certifié étiquette énergie A++/A+ ou équivalent.	Fiches techniques.
Réduction consommation eau	Utilisation de matériel à faible consommation (ex. : mono-brosse avec récupération d'eau).	Spécifications techniques.
Réduction consommation énergie	Éclairage LED dans les locaux de stockage, machines classe A+++ .	Factures d'achat ou certifications.
Gestion des déchets	Tri sélectif à 100% (verre, plastique, papier, déchets organiques).	Procédure écrite + partenariat avec un prestataire agréé.
Emballages	100% des emballages recyclés ou valorisés .	Contrat avec un centre de traitement.
Vérification périodique	Visite annuelle des équipements par un organisme agréé.	Attestation de visite (nom + date).

Politiques RSE :

- **Mesures QVT (Qualité de Vie au Travail) :**
 - **Formations** : Annuelle sur les **techniques de nettoyage écoresponsable** (dosage, tri des déchets).
 - **Équipements** : Tenues de travail **écolabellisées** (ex. : label Oeko-Tex).
 - **Avantages sociaux** : [Préciser, ex. : primes écologiques, véhicules électriques pour les déplacements].
- **Insertion professionnelle :**
 - Partenariat avec des **entreprises adaptées** (ex. : pour le lot 5 réservé).
 - **Heures d'insertion** : [Si applicable, préciser le nombre].

3.2. Gestion des déchets et tri sélectif

(Chapitre 3 / Critère 6 du CCTP – Annexe 3 RC + Article 8.9 CCTP Lot 4)

Type de déchet	Conteneur utilisé	Fréquence de vidage	Destination finale	Prestataire de collecte	Fiche technique sacs en annexe
Déchets ménagers	Sacs 50L écolabellisés	Quotidienne	Centre de traitement agréé	[Nom]	☒
Emballages recyclables	Bac jaune	2 fois/semaine	Centre de tri	[Nom]	☒
Verre	Conteneur dédié	Hebdomadaire	Verrière	[Nom]	☒
Déchets organiques	Bac marron	Quotidienne	Compostage	[Nom]	☒
DIB (Déchets Industriels Banals)	Big bag	À la demande	Déchetterie agréée	[Nom]	☒

Organisation du tri :

- **Formation des agents :**
 - Module obligatoire sur le **tri sélectif** (attestation à joindre).
 - **Signalétique** : Affichage des consignes dans les locaux de stockage.
- **Chariots-collecteurs :**
 - **Marquage par couleur** (ex. : bleu = papier, jaune = plastique).

Fiche technique des chariots (capacité, matériau).

PARTIE 4 : SUIVI QUALITÉ ET AUTO-CONTRÔLE

(Critère 2 : Valeur technique – 40% | Sous-critère : système qualité et autocontrôle)

4.1. Plan qualité et autocontrôle

(Chapitre 4 / Critère 8 du CCTP – Annexe 3 RC + Article 8.3 CCTP Lot 4)

Type de contrôle	Fréquence	Responsable	Méthode	Outil utilisé	Actions correctives
Contrôle visuel	Après chaque logement	Agent de maîtrise	Vérification checklist (propreté sols, sanitaires, vitres).	Fiche de contrôle (annexe 7)	Nettoyage complémentaire si non-conforme.
Contrôle IMT Atlantique	Après 5 logements	Responsable MDE	Vérification aléatoire + feedback écrit.	Rapport mensuel (annexe 6)	Réunion corrective sous 48h.
Autocontrôle hebdomadaire	Tous les vendredis	Chef d'équipe	Audit complet d'un échantillon de logements.	Tablette + logiciel dédié	Formation ciblée si récurrences.
Contrôle mensuel	1 fois/mois	IMT Atlantique	Évaluation globale (note sur 20).	Grille d'évaluation	Pénalités si score < 16/20.

Procédures :

- **Fiche d'émargement :**
 - Signature des agents pour chaque prestation réalisée.
 - **Transmission quotidienne** au responsable IMT (format numérique acceptable).
- **Indicateurs de performance** (à proposer) :
 - Taux de conformité des logements nettoyés (objectif : 100%).
 - Nombre de **réclamations/mois** (objectif : < 2).
 - **Temps moyen par logement** (à comparer avec le CCTP).

Annexes à joindre :

- **Modèle de fiche de contrôle hebdomadaire** (remplie en exemple).
- **Modèle de rapport mensuel** (conforme à l'annexe 6 CCTP).
- **Grille d'évaluation** des prestations (critères : aspect, confort, hygiène, sécurité).

4.2. Formation et sécurité

(Article 8.4-2 CCTP Lot 4 + CCAP)

Type de formation	Public concerné	Fréquence	Durée	Organisme formateur	Attestation à joindre
Hygiène et sécurité	Tout le personnel	Annuelle	4h	[Nom]	☒
Utilisation des produits	Agents de nettoyage	Trimestrielle	2h	Interne	☒
Travail en hauteur	Agents concernés	Initiale + rappel 3 ans	8h	Organisme agréé	☒
Gestes et postures (TMS)	Tout le personnel	Annuelle	2h	[Nom]	☒
Tri sélectif des déchets	Tout le personnel	Initiale + rappel	1h	Interne	☒

Mesures de sécurité :

- **Équipements de protection individuelle (EPI) :**
 - Gants nitrile (pour produits chimiques).
 - Chaussures de sécurité (norme EN ISO 20345).
 - Masques (pour poussière ou produits volatils).
- **Plan de prévention (obligatoire, article 8.4-2 CCTP) :**
 - **Document joint** (conforme au décret n°92-158 du 20/02/1992).
 - **Analyse des risques** : Liste des risques identifiés (ex. : TMS, chutes, produits chimiques) + mesures préventives.

PARTIE 5 : ENGAGEMENTS ET CONFORMITÉ

5.1. Conformité aux exigences du marché

- **Respect des délais :**

- Engagement à intervenir dans un **délai maximal de 2 jours** pour les prestations ponctuelles (article 9 CCTP).
- **Pénalités** : Acceptation des pénalités prévues au **CCAP** (ex. : 80€/jour d'absence non remplacé après 3 jours).
- **Respect des horaires** :
 - Intervention **uniquement entre 8h et 17h**, du lundi au vendredi (hors jours fériés).
 - **Flexibilité** : Possibilité d'intervenir en **période creuse** (juin-août) avec accord préalable d'IMT.

5.2. Engagement environnemental

- **Réduction de l'impact** :
 - **Objectif** : Réduction de **10% de la consommation d'eau** par rapport à l'année précédente (mesure via compteurs).
 - **Produits** : 100% écolabellisés d'ici **6 mois après le démarrage du marché**.
- **Reporting** :

Transmission trimestrielle à IMT Atlantique des **indicateurs environnementaux** (consommation eau/énergie, tonnage de déchets recyclés).

5.3. Engagement social (RSE)

- **Emploi local** :
 - % d'agents **résidant à moins de 50 km du campus de Nantes** : [Préciser].
- **Insertion** :
 - Partenariat avec [nom de l'entreprise adaptée ou ESAT] pour le **lot 5** (si applicable).
- **Avantages sociaux** :

[Exemples : mutuelle, tickets restaurant, prime de performance].

PARTIE 6 : ANNEXES OBLIGATOIRES À JOINDRE

(À classer dans l'ordre suivant dans votre dossier)

1. **Annexe 1** : Organigramme de l'équipe affectée au lot 4.
2. **Annexe 2** : CV des encadrants (responsable de site, chef d'équipe, agent de maîtrise).

3. **Annexe 3** : Attestations de formation (hygiène, sécurité, travail en hauteur).
4. **Annexe 4** : **Planning mensuel** (format Excel, conforme à l'annexe 4 de l'acte d'engagement).
5. **Annexe 5** : Fiches techniques et **FDS** de tous les produits et matériels proposés.
6. **Annexe 6** : **Modèle de rapport mensuel** (conforme à l'annexe 6 CCTP).
7. **Annexe 7** : **Modèle de fiche de contrôle hebdomadaire** (conforme à l'annexe 7 CCTP).
8. **Annexe 8** : **Plan de prévention** (décret n°92-158).
9. **Annexe 9** : **Inventaire des distributeurs** existants + plan de remplacement si nécessaire.
10. **Annexe 10** : **Procédure de gestion des déchets** (tri, évacuation).
11. **Annexe 11** : **Attestation de visite des locaux** (obligatoire, à signer par IMT Atlantique).
12. **Annexe 12** : **Certificats** (ISO, assurance qualité, labels environnementaux).
13. **Annexe 13** : **Devis ou contrats** avec les prestataires de collecte des déchets.
14. **Annexe 14** : **Preuves des engagements RSE** (partenariats, formations, etc.).

PARTIE 7 : DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

(À signer par le représentant légal du soumissionnaire)

Je soussigné(e), [Nom/Prénom], en qualité de [Fonction] de la société [Raison sociale],

- **Déclare sur l'honneur** que les informations fournies dans ce cadre de réponse technique sont **exactes et conformes à la réalité**.
- **M'engage à respecter** les exigences du **RC, CCAP et CCTP** pour le lot n°4.
- **Accepte** que les engagements pris dans ce document deviennent **contractuels** en cas d'attribution du marché.
- **Certifie** avoir pris connaissance des **pénalités** prévues en cas de non-respect des obligations (CCAP, article 18).

Fait à [Ville], le [Date]

Signature et cachet :

[Nom et fonction]

[Société]

[Coordonnées]

REMARQUES FINALES POUR IMT ATLANTIQUE

- **Ce cadre permet une évaluation objective** des offres selon les critères pondérés (prix 50%, valeur technique 40%, performance environnementale 10%).
- **Les annexes sont essentielles** pour valider la conformité aux exigences techniques et environnementales.
- **Les réponses doivent être synthétiques mais précises** : évitez les généralités, privilégiez les **données chiffrées** (heures, %, délais).
- **Les pénalités** (CCAP, article 18) s'appliqueront en cas de non-respect des engagements (ex. : absence de remplacement après 3 jours = 80€/jour).

Conseils pour les candidats :

- **Relisez le CCTP Lot 4** (articles 6, 8, 9) pour vous assurer que toutes les prestations sont couvertes.
- **Visitez les locaux** (obligatoire) pour adapter votre offre aux contraintes réelles (ex. : accès aux VMC à 2,20 m).
- **Mettez en avant vos atouts** :
 - Expérience en **nettoyage hôtelier**.
 - **Matériel innovant** (ex. : machines à faible consommation d'eau).
 - **Certifications** (ISO 9001, 14001, etc.).